

Dispositif de surveillance qui vise à détecter des dégradations de l'état de santé du cheptel bovin.

Il produit des outils à destination des :



Professionnels



Vétérinaires



Éleveurs



l'Administration

Ces outils permettent de mener des actions individuelles et collectives vis-à-vis de la mortalité et du bien-être animal : **surveillance, prévention, contrôle.**

**Vous avez des questions sur les modalités d'utilisation des outils, des retours d'expérience à partager ? N'hésitez pas à contacter l'animation du dispositif [omar@anses.fr](mailto:omar@anses.fr)**

## Un dispositif de surveillance co-construit

Répondant à un objectif de détection de dégradations de l'état de santé du cheptel, **Omar est un dispositif de surveillance, co-construit avec et pour les acteurs de la santé animale** : Etat, organismes de recherche, groupements de défense sanitaire (GDS), groupements techniques vétérinaires (GTV) et des professionnels (équarisseurs, établissements départementaux de l'élevage (EDE)).

Il combine des approches :

**Collectives** portées par l'Etat pour la détection de phénomènes de surmortalité pouvant être liés à des dangers sanitaires réglementés, ou portées par les organisations d'éleveurs pour les programmes d'action sanitaire.

**Individuelles** qui relèvent de la responsabilité de l'Etat pour l'identification d'élevages devant faire l'objet de contrôles, ou des éleveurs et de leurs conseillers (vétérinaires, organisations d'éleveurs), pour des actions ciblées sur la mortalité au niveau des élevages (sensibilisation, audits, plans d'action).

## Organisation - Développements

Omar bovins est, depuis 2013, un dispositif de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale ([www.plateforme-esa.fr](http://www.plateforme-esa.fr)). Il est co-animé par GDS France et l'Anses avec la participation, au sein d'une cellule d'animation, de la DGAL et de la SNGTV. Les orientations et développements sont discutés au sein d'un groupe de travail qui comprend, en sus des membres de la cellule d'animation, le SIFCO, l'APCA, INRAE, et des acteurs sanitaires des départements impliqués dans le développement du dispositif, Omar bovins étant un dispositif pilote pas encore totalement déployé.

### 2014 - 2016

#### • Premiers développements

- Outils **classement départemental**, **bilan individuel** et **bilan départemental** testés dans cinq départements "pilotes"
- Outil **suivi de la mortalité des veaux** en temps réel testé dans deux départements

### À partir de 2017

#### • Déploiement national partiel des outils validés

- Diffusion automatisée du **bilan départemental** aux acteurs sanitaires (Etat, GDS et OVVT) avec vocation à être diffusé largement localement
- Diffusion automatisée du **classement départemental** aux services de l'Etat dans le cadre de la programmation des contrôles en protection animale
- Mise à disposition du **bilan individuel** sur demande, pour les services de l'Etat dans le cadre des contrôles en protection animale

### Depuis 2018

#### • Développement des outils de surveillance en continu

- Test de l'outil **alerte collective** (surveillance syndromique) dans neuf départements
- Développement, automatisation et amélioration de l'outil de **suivi mensuel de mortalité** à l'échelle départementale
- Amélioration de l'outil de **suivi de la mortalité des veaux**



## Le bilan départemental\*

- Décrit la situation du département en matière de mortalité, et la compare au niveau national, de manière globale et pour chaque catégorie d'élevage pour les quatre dernières campagnes
- Permet de cibler certains problèmes propres à une catégorie d'élevage ou à une classe d'âge (ex : mortalité des veaux)
- Aide à la mise en place et au suivi d'actions collectives par les acteurs sanitaires départementaux

## Le suivi mensuel

- Réalise une analyse mensuelle de la mortalité à l'équarrissage à l'échelle départementale
- Aide à l'identification et au suivi de phénomènes de surmortalité diffus en complément de l'outil d'alerte collective
- Permet aux professionnels de suivre les grandes tendances mois par mois et année par année

## L'alerte collective

- Suit de manière hebdomadaire la mortalité à l'équarrissage à l'échelle collective (surveillance syndromique)
- Identifie toute surmortalité dans une zone géographique donnée, en vue de détecter précocement une maladie exotique ou émergente se traduisant par de la mortalité
- Aide au suivi et à la quantification de la mortalité lors d'évènements connus (canicules, FCO...)

## Le classement départemental\*

- Situe la mortalité de chaque élevage par rapport à celles des autres élevages de même catégorie du département et au niveau national sur une campagne
- Aide au ciblage et au suivi d'élevages qui pourraient nécessiter un conseil (sensibilisation, proposition d'audit)
- Aide à la programmation basée sur le risque des inspections annuelles en protection animale par l'Etat

## Le bilan individuel\*

- Décrit la mortalité d'élevage au cours des quatre dernières campagnes et la compare aux élevages de même catégorie
- Support de dialogue et de conseil au niveau individuel entre l'éleveur et ses conseillers
- Source d'information dans le cadre d'inspections protection animale (amont/aval de l'inspection)
- Suivi des actions mises en place

NB : Il n'est pas édité pour les très petits élevages

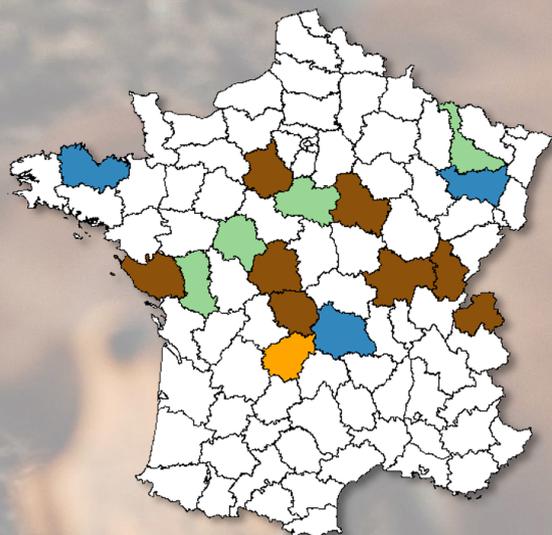
## Le suivi de la mortalité des veaux

- Identifier en temps réel une dégradation inhabituelle de la mortalité chez les veaux de moins de 21 jours à l'échelle de l'élevage en vue d'apporter précocement du conseil
- Nécessite des moyens informatiques particuliers

\*Ces outils sont disponibles à partir de l'automne de l'année n sur la base des données de juillet de l'année n-1 à juin de l'année n.

## Accessibilité des outils selon le statut du département

Afin de faciliter l'évaluation des outils, les départements participants à une phase test ont accès à l'ensemble des outils, excepté l'outil de suivi de la mortalité des veaux.



Statut du département en fonction de leur implication dans les différents outils					
Bilan départemental	●	●	●	●	●
Classement départemental	<i>DDecPP</i>	●	●	●	●
Bilan individuel	<i>Sur demande DDecPP</i>	●	●	●	●
Alerte collective			●	●	
Mortalité des veaux				●	●